

# Se préparer à une embauche saisonnière en agriculture

## Infos complémentaires

### Objectifs de la formation

Comprendre les formalités liées à l'embauche et mesurer le coût financier d'un salarié. Se situer et se projeter dans un rôle d'employeur

### Enjeux

Cette formation répond plus particulièrement aux attentes de futurs employeurs qui souhaitent connaître ou approfondir la mise en oeuvre de l'embauche d'un salarié, par ex sous forme de TESA, dans ses aspects administratifs et financiers, afin de l'intégrer dans une prise de décision. Ils souhaitent acquérir une vue d'ensemble du rôle d'employeur, les moyens de maîtriser les démarches administratives et d'en mesurer les enjeux, ainsi que mesurer l'impact financier d'une embauche et l'intégrer à une réflexion stratégique dans une perspective de développement.

### Pré-requis

aucun

### Déroulé

- Présentation des formalités liées à l'embauche à partir d'un exemple pratique sur l'application internet de la MSA. Selon le profil des participants soit sur le TESA simplifié soit sur le TESA + (nouveau TESA). Précisions sur le prélèvement à la source.
- Apports sur les mesures d'aide à l'emploi ou d'allègement des charges sociales. Compréhension du calcul des cotisations, des modalités déclaratives. Apports complémentaires sur les obligations de l'employeur.
- Apports sur les différents types de contrat, éléments du contrat de travail, notion d'emploi saisonnier.
- Distinction avec d'autres contrats et pratiques (entraide, etc.), précisions et mises en garde (travail légal/illégal).
- En fonction de la composition du groupe et des attentes, des points plus spécifiques peuvent être abordés : indemnités de fin de contrat, heures supplémentaires, travail à temps partiel, conditions de travail, organisation des temps de travail, etc.
- bilan de la journée

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports et de temps d'échange.  
Mode de validation de la formation : remise d'une attestation de présence.

## Dates, lieux et intervenants

**14 mars 2019**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue filandière  
34800 clermont l'h

Brigitte Barthas, formatrice TV  
Hervé Garcia, intervenant MSA (matin)  
Eliane Pieroni, juriste (après-midi)

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA
- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))